



GT Charte Natura 2000 en mer

Le lundi 18 janvier 2015 à Sainte-Mère Eglise

Sites concernés :

- Baie de Seine occidentale,

Partie marine et estran des sites :

- Marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la pointe de Saire,
- Marais du Cotentin et du Bessin-Baie des Veys,
- Basses vallées du Cotentin et du Bessin et Baie des Veys
- Falaise du Bessin,
- Tatihou - Saint -Vaast - La Hougue.



➤ 2nd GT charte Natura 2000 faisant suite à celui du 12 juin 2015

■ Bilan du 1^{er} GT Charte

- ✓ Présentation du principe de la charte Natura 2000 et de son organisation
- ✓ Discussion sur les 1^{ères} propositions de recommandations et d'engagements

■ Prise en compte des remarques émises lors du GT

■ Rédaction et envoi d'un document de travail à l'attention des acteurs du GT Charte

- Réception des remarques et des propositions des acteurs du GT (entre le 15 juillet et le 30 septembre)
 - Nous vous remercions pour votre implication et votre participation!

- Rédaction d'une nouvelle proposition de charte Natura 2000

- Envoi aux membres du GT de 2 documents :
 - ✓ compilation des retours
 - ✓ nouvelle proposition de charte

❖ Qu'est ce qu'une charte Natura 2000?

- ✓ Guide de bonnes pratiques
- ✓ Acte fort d'engagement de gestion durable du site
- ✓ valorisation et encouragement des pratiques favorables à la conservation des habitats et des espèces à enjeux
- ✓ Contenu:

	Recommandations	Engagements
<u>Général:</u> Concerne l'ensemble du site et des activités	Non contrôlables La signature se fait sur toutes les recommandations	Volontaires et contrôlables La signature se fait sur tout ou partie des engagements
<u>Par type d'activité:</u> Concerne l'ensemble du site pour une activité précise	Non contrôlables L'adhérent doit signer l'ensemble des recommandations liées aux activités pour lesquelles il choisit de s'engager	Fermes et contrôlables le signataire doit respecter les engagements sur lesquels il s'engage

❖ Quels sont les avantages de cette charte?

- ✓ Participation à la démarche Natura 2000
- ✓ Valorisation de son implication dans cette démarche
- ✓ Uniformisation des bonnes pratiques à tous les usagers

❖ Comment se fait l'adhésion?

- ✓ Adhésion auprès de la DDTM pour une durée de 5 ans renouvelables
- ✓ Non respect d'un engagement/ Refus de se soumettre à un contrôle
→ Suspension de l'adhésion qui ne peut excéder un an

❖ Quelles sont les contreparties liées à cette charte?

- ✓ Mise à disposition des éléments d'ordre écologiques et de gestion préconisés dans le DOCOB,
- ✓ Favorisation de la sensibilisation du grand public : communication, sorties d'observation, etc.

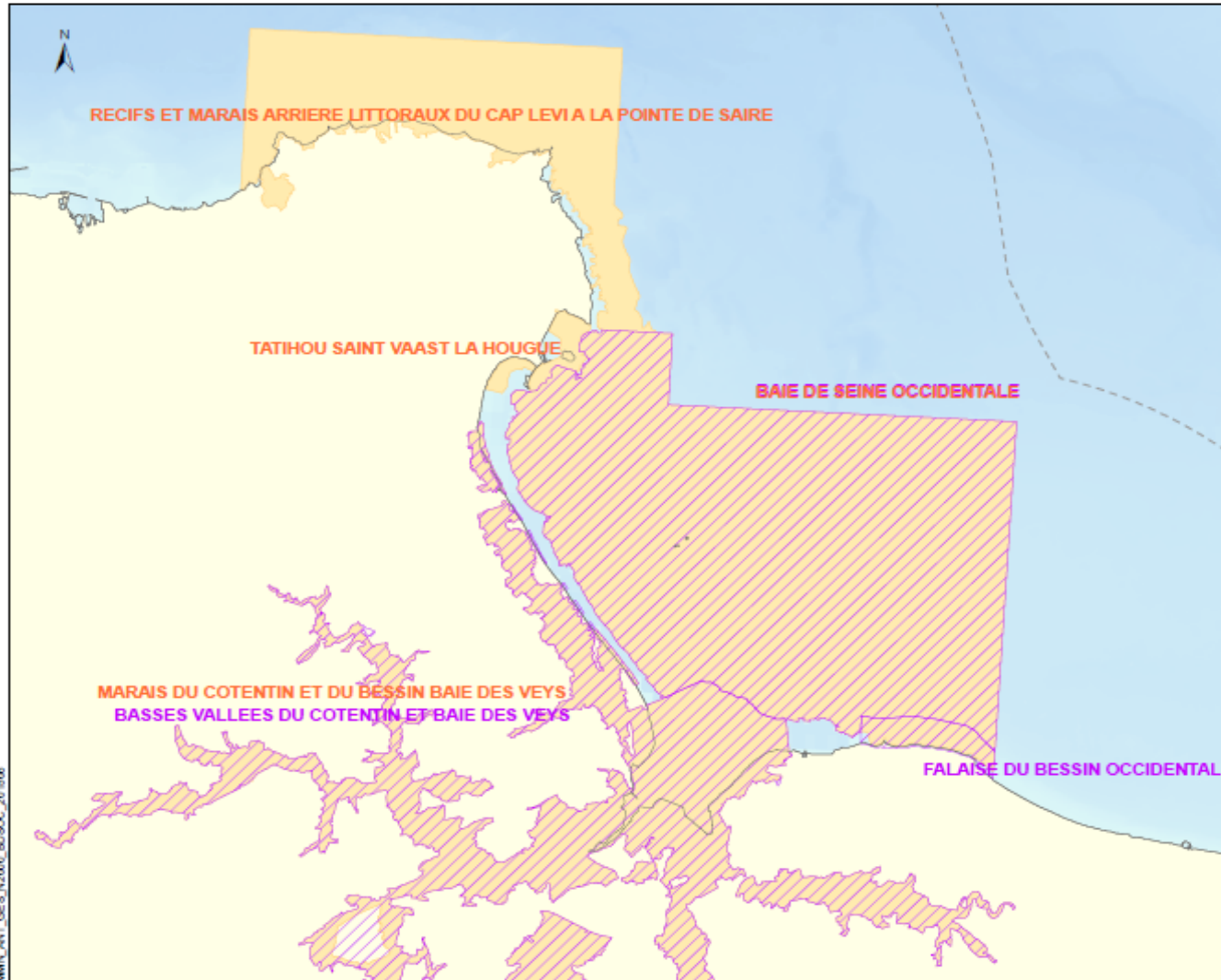
Les sites



FACADE MANCHE MER DU NORD Natura 2000 en mer dans l'Est Cotentin

EDITEE LE :

06/2015

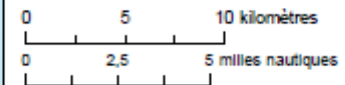


Sites natura 2000

- Site d'importance communautaire
- Zone spéciale de conservation
- Zone de Protection Spéciale

Délimitations maritimes

- Limite de la mer territoriale (12 milles nautiques)



Sources des données :
- Natura 2000 : DD AMP, AAMP 2015
- Bathymétrie : Ifremer/CHIRMAAMP symbiose multilources
- Délimitation maritime : Délimitation indicative et proximité de l'espace maritime français métropolitain (d'après données du SHOM et de l'IGN pour les limites officielles et des records réalisés par l'Agence des aires marines protégées), juillet 2008
- Trait de côte français : Trait de côte révisé © IGN-SHOM 2007
Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG CRS 1980



Enjeux de conservation et menaces potentielles dans les sites

- ✓ **ENJEUX** = éléments du **patrimoine naturel** pour lesquels le site a une **responsabilité** et que l'on doit **préserver** ou **améliorer**.

Marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la pointe de Saire

ENJEUX prioritaires	Impacts potentiels
Récifs	Evolutions climatiques ; Qualité des eaux ; Espèces introduites Pollution par les hydrocarbures
Herbiers de zostères	Qualité des eaux ; Mouillages ; Espèces introduites; Pollution par les hydrocarbures
Cétacés	Captures accidentelles; Émission de bruits (éolien); Collision; (Dérangement?) ;



Enjeux de conservation et menaces potentielles dans les sites

Baie de Seine occidentale

ENJEUX	Impacts potentiels
Sables fins et envasés	Chaluts de fond et dragues ; Qualité des eaux ; Espèces introduites ; Immersion de sédiments ; Pollution par les hydrocarbures
Récifs	Evolutions climatiques ; Qualité des eaux ; Espèces introduites; Pollution par les hydrocarbures
Poissons migrateurs: grande alose, lamproie marine et saumon atlantique	Mortalité en estuaire (zones de concentration) par pêche ou dragage ; captures accidentelles ;
Phoque veau marin	Émission de bruits (éolien); (Captures accidentelles) ; Pollutions diffuses (PCB et hydrocarbures notamment), dérangement
Cétacés	Captures accidentelles; Émission de bruits (éolien) ; Collision ; (Dérangement?) ;
Oiseaux marins: grand cormoran, cormoran huppé, mouette tridactyle, mouette mélanocéphale, mouette pygmée, puffin des Baléares, plongeon arctique, plongeon catmarin, plongeon imbrin, sterne caugek	Dérangement , Compétition entre espèces (<i>Espèce introduite</i>)

Enjeux de conservation et menaces potentielles dans les sites

Tatihou – Saint-Vaast-la Hougue

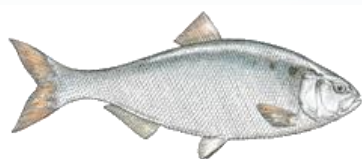
ENJEUX prioritaires	Impacts potentiels
Récifs	Retournement des blocs , Evolutions climatiques ; Qualité des eaux ; Espèces introduites; Pollution par les hydrocarbures
Herbiers de zostères	Eutrophisation ; Qualité des eaux ; Espèces introduites ; Pollution par les hydrocarbures et les macrodéchets
Végétations annuelles à salicornes	Pollution accidentelle ou diffuse, Prélèvements excessifs de salicornes, Prélèvements excessifs de tange, Remontée du niveau marin (changement climatique).
Pré à spartines	Sédimentation
Végétations annuelles des hautes de mer	Pollutions accidentelles ou diffuses, Modification des courants littoraux (notamment par des aménagements anti-érosifs), Nettoyage mécanique des plages, Remontée du niveau marin (changement climatique).
Poissons migrateurs: lamproie marine et saumon atlantique	Mortalité en estuaire (zones de concentration) par pêche ou dragage ; captures accidentelles ;



Enjeux de conservation et menaces potentielles dans les sites

Marais du Cotentin et du Bessin - Beys des Veys

ENJEUX	Impacts potentiels
Habitats estuariens (herbiers de zostères, vég. à : salicornes, laisses de mer, spartines)	Pollutions accidentelles ou diffuses , Destruction directe: remblaiement, poldérisation, Remontée du niveau marin (changement climatique).
Poissons Migrateurs : lamproie marine , de rivière, saumon atlantique , gde alose	Mortalité en estuaire (zones de concentration) par pêche ou dragage Captures accidentelles; Pollution diffuse ou accidentelle , Modification des habitats (recalibrage, colmatage), Blocage migratoire, Braconnage.
Phoque veau marin	Dérangement au niveau de la colonie ; Émission de bruits (éolien); (<i>Captures accidentelles</i>) ; Pollutions diffuses (PCB et hydrocarbures notamment), Dérangement, notamment sur les reposoirs.
Oiseaux marins et côtiers	Dérangement des reposoirs , abondance et la qualité de la ressource alimentaire



Enjeux de conservation et menaces potentielles dans les sites



Falaise du Bessin

ENJEUX

Oiseaux marins :

Plongeurs catmarin et arctique ; Grèbe esclavon ; Aigrette garzette ; Faucon pèlerin ; Mouettes mélanocéphale et pygmée ; Sternes caugek et pierregarin ; Puffin des Baléares ; Grèbe huppé ; Fulmar boréal ; Puffin des anglais ; Fou de Bassan ; Grand cormoran ; Cormoran huppé ; Macreuse noire ; Harle huppé ; Goéland brun ; Goéland argenté ; Goéland marin ; Mouette tridactyle ; Guillemot de Troïl ; Pingouin torda

Impacts potentiels

Dérangement des colonies et des radeaux d'oiseaux en mer, abondance et la qualité de la ressource alimentaire , **pollution en mer**, changement climatique



PREALABLE:

- **Prendre connaissance et respecter la réglementation en vigueur sur les sites**
- **Prendre connaissance et respecter les codes de bonnes pratiques et la réglementation liés à mon activité**

Version antérieure

1/ Je prends connaissance des enjeux de conservation du patrimoine naturel et de la réglementation en vigueur sur le site Natura 2000, notamment sur le site internet:

<http://reseau-manchemerdunord.n2000.fr>

Je prends connaissance et respecte les codes de bonnes pratiques et la réglementation liés à mon activité.

Commentaires:

- OK pour certains
- Rendre l'accès au site plus facile que ce qu'on a pu connaître pour la déclaration gratuite
- Il serait utile de lier la réglementation liée à la pratique du loisir envisagé car il y a de grandes différences réglementaires selon l'activité pratiquée.

Nouvelle version proposée

1- Je prends connaissance des enjeux de conservation du patrimoine naturel et de la réglementation en vigueur sur le site Natura 2000, notamment sur le site internet : <http://reseau-manchemerdunord.n2000.fr>

Le rappel à la réglementation est mis en préalable aux recommandations générales. Une annexe présentant les principales réglementations en mer est ajoutée à la charte.

Recommandation générale 2

Version antérieure

2/ Je participe à l'amélioration des connaissances et à la veille environnementale sur le site notamment en transmettant à l'animateur mes observations les plus intéressantes, en y joignant si possible une photo, une date et un lieu. (voir liste des structures à contacter en fin de document, partie contacts).

Celui-ci me fera un retour sur les informations transmises. Ces observations concernent en particulier les cétacés et les poissons amphihalins, (observés en mer, capturés ou échoués).

Commentaires:

- OK pour certains
- Pour le signalement, il serait bon de mentionner le GECC (<http://gecc-normandie.org>), ainsi que le CRPBN (<http://www.crpbn.fr>) et le programme CAPOERA (<http://asso-apecs.org/-CapOeRa-Capsules-d-Oeuf-de-Raies.html>)
- Ne faudrait-il pas un site ou une adresse mail dédiée ?

Nouvelle version proposée

2- Je participe à l'amélioration des connaissances et à la veille environnementale (**macrodéchets dangereux, fuel,...**) sur le site notamment en transmettant à la structure animatrice mes observations les plus intéressantes, en y joignant si possible une photo, une date et un lieu. (voir liste des structures à contacter **et les actions de sciences participatives en annexe**).

Celui-ci me fera un retour sur les informations transmises. Ces observations concernent en particulier les cétacés et les poissons amphihalins (observés en mer, capturés ou échoués).

Une annexe contenant l'ensemble des contacts et réseaux de suivis sera ajoutée à la charte

Version antérieure

3/ Je contribue à la sensibilisation des usagers dans la mesure du possible.

4/ Je délivre auprès des usagers, membres ou clients que je représente, les informations qui leur permettront d'adopter des pratiques respectueuses du patrimoine naturel du site : dispositions réglementaires en vigueur, codes de bonnes pratiques (de l'activité en question, de la présente charte...

Commentaires :

- sans JAMAIS me substituer aux instances chargées de la protection, de la gestion et de la police en général.
- Fusionner point 3 et 4
- Déjà fait par association depuis une dizaine d'années

Nouvelle version proposée

3/ Je contribue ou poursuis ma démarche de sensibilisation des usagers, **sans me substituer** aux instances chargées de la protection, de la gestion et de la police.

Dans ce cadre, je délivre auprès des usagers, membres ou clients que je représente les informations qui leur permettront d'adopter des pratiques respectueuses du patrimoine naturel du site : dispositions réglementaires en vigueur, codes de bonnes pratiques (de l'activité en question, de la présente charte,...).

Fusion des recommandations 3 et 4 et adaptation de la rédaction.

Recommandations générales

La recommandation 2 renvoie à ce signalement par l'intermédiaire de l'expression « veille environnementale ». Une annexe contenant l'ensemble des contacts et réseaux de suivis sera ajoutée à la charte. Le signalement des macrodéchets y est intégré par le site suric@te et le contact des animateurs du site.

Commentaires:

OK pour certains

Déjà fait par association depuis une dizaine d'années

Complicé à mettre en place : sous l'eau il ne se passe pas une sortie sans que l'on tombe sur des casiers perdus ou des câbles abandonnés. Le fait de chasser en grande partie sur des fonds durs rend les objets abandonnés par les pêcheurs plus visibles au chasseur sous-marin.

S'il faut signaler tous les déchets vous risquez d'être noyés sous les informations, une hiérarchisation des déchets est peut-être à envisager.

Le site suric@te : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> peut contribuer à signaler ces pollutions

Recommandations générales

6. Lorsque je pratique la pêche de loisir, je déclare mes pratiques depuis le site internet dédié du Ministère en charge de l'Ecologie, afin de

<http://>

durable

Dans l

mainte

activité :

ent en

*Site inutilisable :
recommandation retirée*

Comme

« Dans la

Préciser le

Site absol

Dans le

connaissance au minimum de la réglementation concernant son activité

oir pris

Recommandation reportée dans les recommandations liées à la navigation

Comme

Tous nos
n'utilisent

Déjà dans nos objectifs (associations et fédérations) depuis une dizaine d'années
Je m'assure que les eaux usées domestiques que je produis soient traitées le
mieux possible avant rejet dans le milieu.

es eaux

fond (y
er à

tif de

asseurs



PROPOSITIONS des acteurs:

- ❖ Je poursuis ma participation aux comités de façade et aux groupes de travail susceptibles de préserver l'environnement naturel et sa diversité biologique.
- ❖ Je m'assure que les eaux usées que je produis sont traitées le mieux possible avant leur rejet dans le milieu.
- ❖ Je trie mes déchets.

Nouvelle proposition

- 1- Je m'engage à consulter et à prendre en compte l'avis de la structure animatrice pour tous travaux d'aménagements et d'entretien (sauf opération de gestion courante) ne relevant pas d'opérations prévues dans le DOCOB

Point de contrôle:

Absence de travaux/aménagements sans information préalable de la structure animatrice.

Version antérieure

2/ Ne pas perturber intentionnellement les mammifères marins ou groupes d'oiseaux

Point de contrôle

Constat des infractions par les services en charge de la police de l'environnement

Commentaires:

- Il faut **aller plus loin en interdisant les pratiques à proximité des reposoirs à oiseaux à marée haute** (en période de fréquentation de ces reposoirs)
- Il arrive régulièrement que les **mammifères marins viennent d'eux-mêmes** nous visiter en plongée, surtout en période hivernale. Il faudrait nuancer cette distance de 100m dans ces cas-là. Les **dauphins sont parfois très joueurs**, une verbalisation pour non respect de cette distance serait difficilement acceptable. De même, en mer, les oiseaux viennent souvent nager à nos côtés.
- L'approche des oiseaux à moins de 100 mètres **peut être problématique dans certains secteurs de fort courant pour les pratiquants du kayak de mer ou l'aviron**. La distance de 100 mètres peut être souvent réduite sans provoquer la fuite des espèces. Respecter les distances d'envol des oiseaux serait plus approprié à tous les types de navigation. Mêmes remarques pour les phoques.

Engagements de bonnes pratiques (2)

Nouvelle version proposée

2- J'adopte une attitude/un comportement adéquat pour ne pas perturber intentionnellement les mammifères marins ou groupes d'oiseaux

- ✓ Si ma sécurité n'est pas en jeu, je ne m'approche pas volontairement à moins de 100 m d'une zone fréquentée (reposoir, site d'alimentation, radeau d'oiseaux (regroupement d'oiseaux se reposant en mer) etc.) et je les observe avec des jumelles.
- ✓ J'évite de rester plus de 10 minutes à moins de 200 m d'un groupe d'animaux.
- ✓ Je ne me dirige pas droit sur eux et je ne les poursuis pas.

Point de contrôle:

Constat d'abus par les services en charge de la police de l'environnement.

Par abus, on entend les embarcations qui s'approchent délibérément à moins de 100 m de groupes d'animaux et provoquent des signes de dérangement de la part de ces derniers.

Lorsque les animaux s'approchent d'eux même des embarcations, cela ne pose pas de problème de dérangement.

Engagement de bonnes pratiques 3

Version antérieure = nouvelle version

Sites concernés :

- Marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la pointe de Saire
- Tatihou – Saint-Vaast-La Hougue
- Marais du Cotentin et du Bessin-Baie des Veys

3- Je m'assure que mes pratiques ne perturbent pas les habitats les plus sensibles

- Pour jeter l'ancre, je choisis du sable nu plutôt que les zones d'herbiers de zostères ou de roche
- J'évite de piétiner les herbiers de zostères lors de l'embarquement ou du débarquement

Point de contrôle:

Contrôle visuel de piétinement ou d'ancrage sur des zones sensibles

PROPOSITION des acteurs :



- ❖ Afin de sensibiliser le grand public, il serait intéressant d'organiser des sorties d'observations des phoques comme cela se fait pour les oiseaux. Il est plus facile de respecter des espèces que l'on a pu admirer et dont on connaît le mode de vie.

Cela correspond à la phase de communication et d'animation du site

Recommandations et engagements par type d'activité

Activités concernées:

- Navigation
- Pêche professionnelle
- Pêche de loisir
- Jet ski et motonautisme
- Activités nautiques non motorisées
- Plongée sous-marine et randonnée palmée
- Chasse sous-marine
- Education à l'environnement marin
- Manifestations ponctuelles



Navigation (1)

Proposition de regrouper les recommandations et engagements pour l'ensemble des embarcations présentes sur le site dans une activité NAVIGATION, ceci évite d'alourdir la charte avec des redondances.

(Sont concernées toutes les activités utilisant une embarcation motorisée ou non).

- ~~1. Respecter les limitations de vitesse en mer, les signalétiques et les distances avec les autres usagers (bouée du chasseur sous marin, pavillon alpha du plongeur, signaux de pêche, etc...)~~
2. Je dimensionne mon mouillage pour qu'il ne dérape pas (ancre et chaîne adaptées aux dimensions du bateau), limiter le nombre de cycles d'ancrage, relever l'ancre à l'aplomb du bateau, utiliser un orin, ...

Commentaires:

1 → Très compliqué à faire respecter, une majorité des navires ne respectent pas la distance de 100m du pavillon alpha. Une sensibilisation est indispensable

2 → Cf bon sens marin mentionné dans les règles de barre

Nouvelle version proposée

En complément des recommandations générales,

- J'adapte mon mouillage au milieu
 - ✓ Je dimensionne mon mouillage pour qu'il ne dérape pas (ancre et chaîne adaptées aux dimensions du bateau)
 - ✓ Je limite le nombre de cycles d'ancrage
 - ✓ Je relève l'ancre à l'aplomb du bateau et utilise un orin.

Engagements :

- **J'adopte une démarche globale de respect de la qualité des eaux à terre comme en mer :**
 - 1- Je conserve mes déchets à bord.
 - 2- Je jette mes déchets dans les conteneurs prévus à cet effet au port (poubelles, tri sélectif, conteneurs pour huiles usagées,...)
 - 3- J'utilise des produits d'entretien respectueux de l'environnement.
 - 4- j'utilise des peintures non toxiques.

Pour les embarcations motorisées:

- 5- J'utilise des zones de carénage équipées de dispositif de récupération des eaux usées
- 6- J'inspecte régulièrement les endroits du bateau prédisposés aux fuites d'hydrocarbures (réservoir, filtres, tuyaux d'alimentation, etc.).

contrôle visuel

❑ **7- Si je pars de la plage, je respecte le littoral et l'estran lors de la mise à l'eau et de la sortie :**

✓ J'utilise les parkings aménagés existants sinon, j'adopte un stationnement n'entraînant aucune dégradation (ravinement, piétinement, pollution etc.) des sites.

✓ J'utilise uniquement les cales de mise à l'eau.

contrôle visuel



Propositions des acteurs:

- ❖ **Avant de prendre la mer, prendre la météo et vérifier le plein du réservoir**

- ❖ **Lors de la mise à l'eau et de la sortie, respecter le littoral et l'estran.**
 - Utiliser si possible les parkings aménagés ou adopter un stationnement n'entraînant aucune dégradation (ravinement, piétinement, pollution etc.) des sites.
 - Pour la mise à l'eau des bateaux, utiliser les emplacements prévus à cet effet.
 - Eviter de marcher sur des habitats sensibles (par exemple herbiers de zostères) lors de la mise à l'eau ou du débarquement.

Pêche professionnelle

Version antérieure = nouvelle version

Recommandations: *En complément des recommandations générales et des recommandations liées à la version a navigation :*

1. Je récupère les déchets collectés par les engins de pêche quand cela ne menace pas la sécurité de l'équipage.
2. Je participe aux enquêtes relatives à la pêche professionnelle réalisées par la structure animatrice associée (CRPMEM Basse-Normandie), sachant que les données transmises restent anonymes et sont traitées de façon agrégée.

Commentaires:

2 → cette recommandation apparaît déjà dans les recommandations générales

Engagements :

Cf. engagements de bonnes pratiques et engagements liés à la navigation



Pêche de loisir (1)

Nouvelle version proposée

Recommandations : *en complément des recommandations de bonnes pratiques et des recommandations liées à la navigation*

1. Je participe aux enquêtes relatives à la pêche de loisir à condition que les données transmises restent anonymes et soient traitées de façon agrégée.
2. Je me tiens informé de l'évolution de la réglementation concernant la pratique de pêche maritime de loisir (espèces protégées, tailles minimales, marquage de prises pour certaines espèces, matériel autorisé, etc...)
3. Je pêche raisonnablement et limite mes prélèvements à ma consommation personnelle.
4. Je déclare aux animateurs du site « Baie de Seine occidentale » les captures de saumons* et d'aloses*

* **Rappel**: *au niveau des estuaires de la Saire et de la baie des Veys, ces espèces sont à rejeter à la mer*

Commentaires:

Proposition : je m'efforce de récupérer les outils de pêche perdus (bas de ligne, plomb, ...)

Engagements :

Version antérieure

Propositions

Points de contrôle

Commentaires

Déclarer ses pratiques pour s'engager à respecter les bonnes pratiques de la « Charte d'engagements et d'objectifs pour une pêche maritime et de loisirs éco-responsable ». quand le site sera actif)

Etre en possession du récépissé de déclaration préalable d'activité de pêche de loisir en mer

vu, OK pour certains Redondant avec la recommandation générale n°6 : pas spécialement pour garder ce point Cf. commentaires en première partie

Nouvelle version proposée

Cf. engagements de bonnes pratiques et engagements liés à la navigation

Jet ski et motonautisme (1)

Recommandations : **Version antérieure**

Propositions	Commentaires
Respecter les limitations de vitesse en mer, les signalétiques et les distances avec les autres usagers (bouée du chasseur sous-marins, pavillon alpha du plongeur, signaux de pêche, etc...)	<p>tout à fait d'accord ! Oui et il y a de l'éducation à faire !</p> <p>Proposition : Je ne vais pas dans les zones de reposoir à oiseaux à marée haute.</p>

Engagements :

Propositions	Points de contrôle	Commentaires
Informers la clientèle, les adhérents et autres pratiquants sur la conduite à tenir en cas de rencontre avec les mammifères marins ou groupe d'oiseaux posés en mer	Contrôle visuel	vu, OK pour certains

Jet ski et motonautisme (2)

Nouvelle version proposée

Recommandations: *en complément des recommandations de bonnes pratiques et des engagements liés à la navigation*

1. Je participe aux enquêtes relatives à la fréquentation du site, à la condition que les données restent anonymes et soient traitées de façon globale.

Engagements : *en complément des engagements de bonnes pratiques et des engagements liés à la navigation*

- J'informe la clientèle, les adhérents et autres pratiquants de la conduite à tenir en cas de rencontre avec des mammifères marins**

Point de contrôle: contrôle visuel

- Je ne m'approche pas à moins de 300 m des zones de reposoir (oiseaux, mammifères marins)**

Point de contrôle: contrôle visuel

Activités nautiques non-motorisées

Version antérieure

Recommandations :

Propositions	Commentaires
Contribuer à la sensibilisation des usagers et informer les personnes qui auraient des pratiques non respectueuses sur les façons de limiter leur impact sur le milieu	vu, OK pour certains

Engagements :

Propositions	Points de contrôle	Commentaires
Éviter de marcher sur des habitats sensibles (herbiers de zostères ; champ de laminaire) lors de la mise à l'eau ou du débarquement	Contrôle visuel	vu, OK pour certains

Activités nautiques non-motorisées

Nouvelle version proposée

Recommandations: *en complément des recommandations de bonnes pratiques et des engagements liés à la navigation*

1. Je participe aux enquêtes relatives à la fréquentation du site, à la condition que les données restent anonymes et soient traitées de façon globale.

Engagements :

Cf. engagements de bonnes pratiques et engagements liés à la navigation



Propositions	Commentaires
Informez les autres pratiquants du site Natura 2000 de la grande sensibilité des milieux et paysages sous-marins	vu, OK pour certains Déjà en recommandation générale Contribuer à la sensibilisation et non informer (cf. généralités)
Ne pas laisser d'objets ou de déchets liés à l'activité	vu, OK pour certains Sur terre (mise à l'eau) comme sur mer. Déjà en recommandation générale A mettre comme engagement Point de contrôle : visuel
Respecter la charte « Longitude 181 » notamment :	A mettre comme engagement Point de contrôle : affichage dans un lieu « visuel » dans les locaux de l'association ou de la société commerciale.
Signaler la présence d'engins de pêche perdus ou abandonnés sur le site	vu, OK pour certains Déjà en recommandation générale
Aider les structures animatrices dans le cadre des sciences participatives	vu, OK pour certains Déjà en recommandation générale Ajouter après aider : aider « <u>dans la mesure des possibilités (techniques, logistiques, réglementaires, etc...)</u> » les structures animatrices dans le cadre des sciences participatives.
Ne pas nourrir la faune sous-marine, ne pas la déranger (limiter l'éclairage sous-marin intempestif et nocturne), ne pas utiliser de procédés attractifs	vu, OK pour certains
Choisir le site de plongée en fonction de mon activité et du niveau de ma palanquée (fonds sableux pour les formations et l'écolage)	vu, OK pour certains Concerne les associations de chasse sous-marine.
Veiller à ne pas endommager les engins de pêche professionnelle, même s'ils sont calés sur le site de plongée ou par petits fonds	vu, OK pour certains Concerne les chasseurs sous-marins.
Du 1 ^{er} mars au 31 juillet : être le plus silencieux possible durant l'activité	vu, OK pour certains Concerne les chasseurs sous-marins lorsqu'ils emploient un bateau et sont alors ... des plaisanciers. Le chasseur sous-marin est par nécessité silencieux et discret. Cet item n'a plus de raison d'être puisque 1° / interdiction de s'approcher de l'île de terre du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2° / charte commune à plusieurs sites Natura 2000 et nous avons cet item dans les généralités.

Version antérieure

Recommandations :

Propositions	Commentaires
Informez les autres pratiquants du site de la grande sensibilité des milieux et paysages sous-marins	vu, OK pour certains Déjà en recommandation générale Remplacer informer par contribuer à la sensibilisation (Cf. généralités).
Excluez tout contact physique avec la faune et la flore sous-marine ainsi qu'avec le substrat (attention notamment à l'utilisation des palmes) et ne pas retourner les pierres	vu, OK pour certains Le respect de l'environnement n'impose pas nécessairement de ne pas toucher les algues par exemple
Évitez de marcher sur les fonds marins, en particulier sur les herbiers de zostères	vu, OK pour certains Évident
Ne pas nourrir la faune sous-marine, ne pas la déranger et ne pas utiliser de procédés attractifs	vu, OK pour certains
Signalez à la structure animatrice la présence d'engins de pêche perdus ou abandonnés sur le site pour limiter son impact sur les fonds marins	vu, OK pour certains Déjà en recommandation générale

Nouvelle version proposée

Recommandations: *en complément des recommandations de bonnes pratiques et des engagements liés à la navigation*

- ✓ Je veille à ni endommager, ni déplacer les engins de pêche professionnelle (ex : casier), même s'ils sont calés sur le site de plongée ou par petits fonds.
- ✓ Je participe aux enquêtes relatives à la fréquentation du site, à la condition que les données restent anonymes et soient traitées de façon globale.

Engagements: *en complément des engagements de bonnes pratiques et des engagements liés à la navigation :*

- Du 1^{er} avril au 31 juillet, **près de l'île du large**, (reproduction des oiseaux marins) : je suis le plus silencieux possible durant l'activité afin d'éviter les dérangements.

Version antérieure

Recommandations :

Propositions	Commentaires
Se tenir informé de l'évolution de la réglementation concernant la pratique de la pêche maritime de loisir (espèces protégées, tailles minimales, marquage de prises pour certaines espèces, matériels autorisés, etc...)	vu, OK pour certains
Pêcher raisonnablement et limiter ses prélèvements à sa consommation personnelle	vu, OK pour certains
Signaler à la structure animatrice la présence d'engins de pêche perdus ou abandonnés sur le site pour limiter son impact sur les fonds marins	vu, OK pour certains Déjà en recommandation générale
Participer aux enquêtes relatives à la pêche de loisirs, à la condition que les données restent anonymes et soient traitées de façon globale	vu, OK pour certains Déjà en recommandation générale

PROPOSITIONS des acteurs:

- ✓ Poursuivre la participation aux Comités de Façade et aux Groupes de Travail susceptibles de préserver l'environnement naturel et sa diversité biologique.
- ✓ Informer les licenciés de la grande sensibilité des milieux et paysages sous-marins.
- ✓ Lors de la mise à l'eau et de la sortie, respecter le littoral et l'estran. Utiliser si possible les parkings aménagés ou adopter un stationnement n'entraînant aucune dégradation (ravinement, piétinement, pollution etc.) des sites.
- ✓ Pour la mise à l'eau des bateaux, utiliser les emplacements prévus à cet effet. Eviter de marcher sur des habitats sensibles (par exemple herbiers de zostères) lors de la mise à l'eau ou du débarquement.
- ✓ Œuvrer pour fédérer un maximum de pêcheurs sous-marins afin :
 - D'informer les licenciés de la grande sensibilité des milieux et paysages sous-marins.
 - D'informer les licenciés de l'évolution de la réglementation concernant la pratique de la pêche maritime de loisir (espèces protégées, tailles minimales, marquage de prises pour certaines espèces, matériels autorisés, etc...).
 - D'installer les bonnes pratiques en matière d'environnement,
 - De rassembler les informations utiles à la pérennisation de l'activité et de son domaine d'exercice,
 - De promouvoir la formation à la sécurité des chasseurs et de leur environnement.

Nouvelle version proposée

Recommandations:

1. Je me tiens informé de l'évolution de la réglementation concernant la pratique de pêche maritime de loisirs (espèces protégées, tailles minimales, marquage de prises pour certaines espèces, matériel autorisé, etc.)
2. Je pêche raisonnablement et limite mes prélèvements à ma consommation personnelle.
3. Je participe aux enquêtes relatives à la pêche de loisir, à la condition que les données restent anonymes et soient traitées de façon globale.
4. Je veille à ne pas endommager les engins de pêche professionnelle, même s'ils sont calés sur le site de plongée ou par petits fonds.

Engagement :

Cf. engagements de bonnes pratiques et engagements liés à la navigation



Recommandations:

Version antérieure

Propositions	Commentaires
Contribuer à la sensibilisation des usagers et informer les personnes qui auraient des pratiques non respectueuses sur les façons de limiter leur impact sur le milieu	vu, OK pour certains
Prendre connaissance des espèces protégées	vu, OK pour certains
Lors d'une collecte ou d'un ramassage d'espèces dans le milieu marin, agir avec précaution sans blesser ni dégrader les organismes	vu, OK pour certains Ok mais très difficile en chasse sous-marine
Penser à stocker les organismes collectés dans un contenant de taille adaptée, rempli d'eau de mer	vu, OK pour certains A mettre dans les engagements à la place de l'item « éviter de prélever des individus fixés (...) ». Il semble plus important de limiter les prélèvements par espèce que d'éviter les prélèvements d'organismes fixés.
Ne prélever qu'un nombre limité d'individus par espèce, en fonction des besoins pédagogiques de l'observation	vu, OK pour certains A mettre dans les engagements à la place de l'item « éviter de prélever des individus fixés (...) ». Il semble plus important de limiter les prélèvements par espèce que d'éviter les prélèvements d'organismes fixés.
Remettre à l'eau les organismes prélevés en fonction de leur habitat préférentiel, et si possible à l'emplacement où ils ont été collectés.	vu, OK pour certains

Nouvelle version proposée

Recommandations:

- ✓ Je contribue à la sensibilisation des usagers et j'informe les personnes qui auraient des pratiques non-respectueuses sur les façons de limiter l'impact sur le milieu.
- ✓ Je participe aux enquêtes relatives à la fréquentation du site, à la condition que les données restent anonymes et soient traitées de façon globale.
- ✓ Je prends connaissance des espèces protégées.
- ✓ Lors d'une collecte ou d'un ramassage d'espèces, j'agis avec précaution sans blesser ni dégrader les organismes.
- ✓ Je pense à stocker les organismes collectés dans un contenant de taille adaptée, rempli d'eau de mer
- ✓ Je ne prélève qu'un nombre limité d'individus par espèce, en fonction des besoins pédagogiques de l'observation
- ✓ Je remets à l'eau les organismes prélevés en fonction de leur habitat préférentiel, et si possible à l'emplacement où ils ont été collectés.
- ✓ Je privilégie l'observation in situ (sans prélèvement).

Version antérieure

Engagements:

Propositions	Point de contrôle	Commentaires
Ne pas collecter ou prélever d'espèce protégée	Contrôle visuel	vu, OK pour certains
Privilégier l'observation in situ (sans prélèvement)	Contrôle visuel	vu, OK pour certains Impossible à contrôler : à mettre plutôt en recommandation
Ne pas stocker les organismes prélevés en plein soleil	Contrôle visuel	vu, OK pour certains
Remettre les blocs de pierre dans la même position et au même endroit	Contrôle visuel	vu, OK pour certains
Éviter de prélever des individus fixés, sauf si la collecte du support est possible	Contrôle visuel	vu, OK pour certains A mettre dans les recommandations car la notion fixée n'est pas évidente et l'on peut avoir besoin d'organismes fixés pour un aquarium.

Nouvelle version proposée

Engagements : *En compléments des engagements de bonnes pratiques*

- Je ne collecte ni ne prélève d'espèce protégée
- Je ne stocke pas les organismes prélevés en plein soleil
- Je remets les blocs de pierre dans la position et à l'endroit initial



contrôle visuel

Manifestations sportives et culturelles



Recommandations:

Version antérieure

Commentaires: Eviter les zones sensibles (Iles St-Marcouf repositoires de phoque, herbiers...) au périodes sensibles

Engagements:

Propositions	Point de contrôle	Commentaires
Respecter les recommandations liées à l'activité « manifestation sportive et culturelle » dans la conception de l'organisation de chaque événement.	Déclaration de manifestation nautique conforme à tous les engagements de la charte	vu, OK pour certains Déjà fait Il n'y a pas de recommandations...
Informé l'animateur préalablement à tout projet de manifestation et prendre en compte ses recommandations éventuelles, en particulier sur le choix des secteurs et des périodes vis-à-vis des espèces sensibles.	Information préalable à la manifestation, respect des recommandations de l'animateur	vu, OK pour certains Dossier déposé à la DML, à la DML de faire suivre... Y compris donc en-dessous des seuils d'évaluation d'incidences ?
Informé et sensibiliser les pratiquants sur la fragilité du milieu et s'assurer que les recommandations générales sont respectées au cours de la manifestation.	Respect des recommandations vis-à-vis du dérangement des espèces (distance et vitesse, chiens en laisse...) Absence de dégradation des habitats ou de déchets imputables au signataire	vu, OK pour certains

Nouvelle version proposée

Engagements :

- J'informe l'animateur préalablement à tout projet de manifestation et je prends en compte ses recommandations éventuelles, en particulier sur le choix des secteurs et des périodes vis-à-vis des espèces sensibles.

Point de contrôle : information préalable à la manifestation, respect des recommandations de l'animateur.

- J'informe et je sensibilise les pratiquants sur la fragilité du milieu et m'assure que les recommandations générales, les engagements de bonnes pratiques, les recommandations et les engagements liés à mon activité sont respectés au cours de la manifestation.

Respect des recommandations vis-à-vis du dérangement des espèces (distance et vitesse, chiens en laisse...).

Absence de dégradation des habitats ou de déchets imputables au signataire.

- ✓ **Prise en compte des échanges**
- ✓ **Rédaction de la charte:**
 - Document ayant pour but d'être inséré au DOCOB
 - Document synthétisé, destiné à la communication avec feuillet détachable pour la signature
- ✓ **Envoi d'un document complet aux acteurs**
- ✓ **GT finalisation de la charte (mars 2016)**

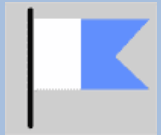


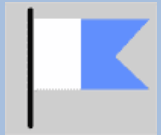


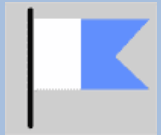






**Merci pour votre attention
et votre participation !!!**

ANNEXE:

Rappel des règles de sécurité pour la navigation

L'embarcation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Posséder le matériel de sécurité correspondant à la catégorie du navire ✓ Navire en bon état, carburant en quantité suffisante ✓ Vérifier la météo ✓ Avoir une VHF à bord, Canal 16 pour les secours 						
Limitations à la navigation	<p>Zones interdites à la navigation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Certaines zones de la bande des 300m ✓ Zones de baignade, d'exercice militaire ou de forage ✓ Zones de mouillage interdit <p>Limitations de vitesse</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 5 nœuds dans les ports, les chenaux et dans la bande des 300m ✓ Cf. réglementation locale 						
Visibilité restreinte	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Adapter sa vitesse ✓ Se tenir prêt à manœuvrer immédiatement ✓ Allumer ses feux et émettre des signaux sonores 						
Plongée sous-marine	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="459 686 620 819" style="text-align: center; vertical-align: middle;">  </td> <td data-bbox="664 672 1889 819"> <p>Pavillon Alpha ATTENTION DANGER : il y a des plongeurs apnéistes ou chasseurs sous-marins dans l'eau, vous devez vous écarter de ce pavillon et naviguer à plus de 100 m en réduisant votre vitesse.</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="459 862 620 995" style="text-align: center; vertical-align: middle;">  </td> <td data-bbox="664 829 1889 995"> <p>Croix de Saint-André Ce drapeau signale également la présence de plongeurs, apnéistes ou chasseurs sous-marins. Dès que vous voyez ce drapeau, réduisez votre vitesse et naviguez à plus de 100 mètres, il y a DANGER! Vous pourrez rencontrer ce pavillon en double avec le pavillon Alpha.</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="459 1015 620 1139" style="text-align: center; vertical-align: middle;">  </td> <td data-bbox="664 1011 1889 1139"> <p>Drapeau rouge à diagonale blanche ATTENTION DANGER il y a présence de plongeurs, apnéistes ou chasseurs sous-marins! Réduisez votre vitesse et circulez à plus de 100 mètres!</p> </td> </tr> </table>		<p>Pavillon Alpha ATTENTION DANGER : il y a des plongeurs apnéistes ou chasseurs sous-marins dans l'eau, vous devez vous écarter de ce pavillon et naviguer à plus de 100 m en réduisant votre vitesse.</p>		<p>Croix de Saint-André Ce drapeau signale également la présence de plongeurs, apnéistes ou chasseurs sous-marins. Dès que vous voyez ce drapeau, réduisez votre vitesse et naviguez à plus de 100 mètres, il y a DANGER! Vous pourrez rencontrer ce pavillon en double avec le pavillon Alpha.</p>		<p>Drapeau rouge à diagonale blanche ATTENTION DANGER il y a présence de plongeurs, apnéistes ou chasseurs sous-marins! Réduisez votre vitesse et circulez à plus de 100 mètres!</p>
	<p>Pavillon Alpha ATTENTION DANGER : il y a des plongeurs apnéistes ou chasseurs sous-marins dans l'eau, vous devez vous écarter de ce pavillon et naviguer à plus de 100 m en réduisant votre vitesse.</p>						
	<p>Croix de Saint-André Ce drapeau signale également la présence de plongeurs, apnéistes ou chasseurs sous-marins. Dès que vous voyez ce drapeau, réduisez votre vitesse et naviguez à plus de 100 mètres, il y a DANGER! Vous pourrez rencontrer ce pavillon en double avec le pavillon Alpha.</p>						
	<p>Drapeau rouge à diagonale blanche ATTENTION DANGER il y a présence de plongeurs, apnéistes ou chasseurs sous-marins! Réduisez votre vitesse et circulez à plus de 100 mètres!</p>						
Ski Nautique/ Engins tractés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Présence d'au moins 2 personnes à bord en permanence</i> ✓ <i>Porter des gilets de sauvetage de couleur vive</i> ✓ <i>Pouvoir larguer la remorque rapidement et afficher une flamme orange de 2m de long</i> 						
Véhicules Nautiques à Moteur (VNM)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Posséder le permis côtier</i> ✓ <i>Ne pas pratiquer cette activité la nuit ni à plus d'un mille du bord</i> ✓ <i>Accès réglementé dans la bande des 300 m</i> ✓ <i>Porteur des gilets de sauvetage de couleur vive</i> 						